



Procès verbal de l'Assemblée Générale du Groupe d'Etude des Tourbières

Date : Vendredi 23 septembre

Lieu : Siège du PNR du Morvan

Présents : (feuille annexée)

- **Rapport Moral :**

L'unique action à citer depuis 2015 est l'organisation du colloque de la présente session 2016. Les secrétaires (principal et adjoint), ont tenté de faire face à l'organisation croisée de la session et du colloque. G. Bernard (secrétaire adjoint) a heureusement très bien pu prendre les choses en main alors que G. Magnon (secrétaire) était peu disponible pour des raisons professionnelles. Donc les informations sont certes arrivées un peu tardivement, en ce qui concerne la logistique (hébergement), mais l'organisation a pu suivre, grâce notamment à Grégory.

Il est demandé pour la prochaine organisation d'une session avec colloque, de séparer les 2 organisations, notamment au niveau de l'hébergement, pour plus de clarté.

Les demandes d'adhésion seront également réalisées en début d'année, afin de transmettre les informations sur la session aux membres à jour.

Il est à noter que le président, Bernard Clément a été interviewé par la radio locale, jeudi, pour une retransmission le vendredi matin, sur l'organisation de notre session et du colloque.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

- **Rapport financier**

Les frais de compte s'élèvent à 12,50€ par trimestre.

Dépenses du compte courant : assurance MAIF 104,97€

Intérêt du Livret A : 50,54€ (ce qui couvre les frais de compte)

Etat des comptes :

- Livret A = 6085,39€
- Compte courant = 2457,85€

Pas de dépenses sauf la prise en charge des frais du colloque 2016 qui ne sont pas encore déduites (photocopies+repas de midi du colloque), et participations et adhésions non encaissées, donc globalement cela ne devrait pas remettre en cause l'équilibre des comptes.

Le bureau a proposé le principe de facturer les repas à 15€/pers, pour un coût réel payé par le GET de 19€/pers.

Le bureau a proposé de prendre en charge les frais d'inscription au colloque et le repas de la journée d'intervention pour les intervenants.

G. Bernard ayant avancé personnellement les frais de la première nuit de la session pour 8 personnes, sera remboursé directement par le GET, qui refacturera aux personnes concernées.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

- **Rédaction des actes de la session 2016**

- Proposition d'H.Cubizolle : son laboratoire (Univ St Etienne/Lyon) dispose d'un reliquat de crédit de 2680€ à dépenser d'ici fin 2016. Les actes du colloque pourraient être publiés avec ces crédits, édités aux presses universitaires de Lyon.

- On peut envisager une publication à 400 exemplaires, mais il faut se poser la question de sa diffusion.

- Proposition du Pôle relais tourbières : Francis précise que la Région Bourgogne-Franche-Comté prend en charge financièrement la prise de notes liée au colloque, et son homogénéisation, car il sera important de laisser des traces de ces journées.

- Le Président de Bourgogne Nature propose une publication des actes pour la revue 2018, normalement sans paiement du GET.

Après discussions, compte-tenu :

- de la diffusion plus large de Bourgogne Nature que les Presses universitaires,
- de l'intérêt pour le Morvan de paraître dans une revue de niveau régional mais diffusée dans le réseau national,
- du niveau des présentations, insuffisant sur le plan strictement scientifique (sauf en particulier Arnaud Duranel),

il est proposé de publier plutôt dans Bourgogne Nature, sous réserve de se renseigner sur plusieurs points :

- 100 exemplaires gratuits fournis au GET pour diffusion, au minimum aux participants au colloque
- L'acceptation par Bourgogne Nature de mettre en ligne les diaporamas et le texte sur le site internet du Pôle national tourbières, à court ou moyen terme
- D'un comité de relecture qui associerait le GET

Il est proposé de saisir par courrier le Pdt de Bourgogne Nature sur ces points dans les meilleurs délais.

A.Duranel confirme qu'il ne voit pas d'obstacle à faire publier sa présentation dans Bourgogne Nature.

- **Session 2017**

La prochaine session sera sans colloque, sont donc évoquées les options suivantes :

- ✓ La Gallice : déjà évoquée les années précédentes et suite à la présence de nos collègues galliciens à la session GET au Pays Basque, mais cela nécessite un peu de temps d'organisation pour les contacts, donc à voir plutôt dans 3 ans.
- ✓ Le Limousin : facilité avec les contacts d'Arnaud Duranel.

La proposition du Limousin est donc validée.

Du point de vue des dates, la deuxième quinzaine de septembre semble plus favorable, bien que la saison botanique soit passée. Il est donc proposé de revenir à cette option pour la période de session GET 2017 : 2^{ème} quinzaine de septembre.

Les représentants du LIFE « tourbières du Jura » au GET, proposent le colloque en 2018 dans le massif jurassien, éventuellement franco-suisse. Il y a une obligation de dissémination des expériences, le colloque du GET peut- être une opportunité, avant le colloque final en 2020. Cela peut être rediscuté l'année prochaine.

Virginie Vergne propose le site de la Baie de Somme, dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional, sur des questions de zones humides, service éco-systémique. L'échéance peut être 2019.

- Questions diverses

Aucune

Le président lève la séance et remercie les membres présents.

Bernard Clément
Président